

L'INTERPRÉTATION DU MALHEUR ET DE LA MALADIE

Une consultation chez un devin au Sud-Bénin

Emmanuelle Kadya TALL

Au Sud-Bénin, comme dans beaucoup de sociétés africaines, les systèmes de soins non-biomédicaux qui établissent un lien de nature entre nosologie et ordre social, reposent sur des investigations étiologiques dont le devin se fait l'interprète. Ici, sur l'ancienne Côte des Esclaves, les théories locales expliquant la maladie et le malheur s'appuient en grande partie sur la géomancie Fa et sur la cosmogonie *vodun* ⁽¹⁾.

Fa, divinité des oracles médiatrice entre les êtres humains et les forces de l'invisible, occupe une place importante dans l'univers symbolique du golfe du Bénin. Elle préside à la destinée de chaque être humain. Originnaire d'Ifa, au Nigéria, Fa est aussi un système divinatoire très complexe auquel on fait appel pour résoudre les difficultés de tous les jours et les problèmes les plus importants. Véritable science, Fa est l'affaire de spécialistes qui se consacrent presque exclusivement à cet art. On dit parfois que Fa est la parole de Mawu-Lisa, divinité hermaphrodite à l'origine de la création du monde. Objet de culte et technique divinatoire, Fa est une divinité personnelle en même temps qu'une doctrine initiatique.

Pratique sociale en référence constante avec l'ordre symbolique qui régit l'univers, la géomancie Fa tient une place prépondérante dans les thérapies traditionnelles dont elle est la clef ouvrant le registre des interprétations.

1. LA CONSULTATION

La séance qui sert d'exemple ici, a été enregistrée sur le vif, sans aucun préparatif avec l'accord du devin *babalawo* ⁽²⁾ chez qui nous étions en visite.

Homme dans la force de l'âge, goguenard et porté sur la bouteille, A. nous reçoit sans façons. C'est dans une vaste pièce aménagée en salon et salle de consultation qu'il nous accueille. Des clientes assises çà et là attendent leur tour en bavardant.

L'action se déroule à Dassa, capitale de l'ancien royaume Idaca ⁽³⁾, dans la province du Zou au centre du pays. D'origine nigériane, les Idaca sont supposés être des maîtres incontestés de la géomancie Fa.

(1) terme générique désignant les divinités dans le golfe du Bénin.

(2) terme yoruba désignant le devin spécialiste du Fa.

(3) terme yoruba "ceux de Dassa" qui désignent les habitants de l'ancien royaume Dassa.

Le dialogue qui suit et que nous livrons presque *in extenso* met en scène une jeune femme et sa mère. Un premier commentaire accompagne le dialogue pour permettre d'en préciser certains passages. L'analyse de la consultation proprement dite se fera en deux temps. Dans un premier temps, nous détaillerons l'aspect technique de la divination et ses différentes phases. Dans un second temps, nous restituerons les différentes interprétations proposées et les conflits qui les sous-tendent dans l'explication de l'événement malheureux qui frappe la jeune femme venue consulter sur les conseils de sa mère.

La consultante : Comme je n'ai jamais fait ça, je ne peux pas savoir (*comment on consulte le Fa*)⁽⁴⁾

Le devin : Tu n'as jamais consulté depuis que tu es née jusqu'à ce jour?

La mère : Tu n'as jamais consulté alors qu'on te demande de le faire !

Le devin : Qu'est-ce que tu as été leur dire pour qu'ils te demandent de consulter ? C'est quelque chose que tu leur as signalé, c'est pour ça que vous êtes venues, non ? Tu es dans la maison de ton mari depuis sept ans n'est-ce pas ?

La mère : Tu dois dire ce que tu cherches, si ce sont des enfants, un mari ou bien de l'argent !

Le devin : Si c'est un mari que tu cherches, ce n'est pas la peine de dire quoi que ce soit.

(rires)

La mère : Mais qu'est-ce qu'il raconte ? Vous n'avez pas ce qu'il vous faut à la maison ? (*vous n'avez pas assez de femmes*).

Le devin : Si elle a deux mains maintenant, elle mangera à coup sûr. Si elle a des mains aux pieds, elle mangera (*tant qu'on a les bras valides, on trouve toujours de quoi vivre*). Et si je la prenais pour femme, et si je couchais avec elle ? Il n'y a que le sexe qui compte !

La mère à propos d'un tas d'ignames qui se trouve dans la pièce : En rentrant, moi j'emporte un tubercule d'igname, d'accord !

Le devin : Vous avez refusé de donner 100 CFA. (*la consultation du devin a toujours pour support une pièce de monnaie – en général, 100 CFA en ville et 25 CFA dans les villages. Lorsque le consultant ne paye pas, le devin sort de son sac à divination une pièce intermédiaire nécessaire entre le Fa et le consultant*).

La mère continuant sur sa lancée : N'est-ce pas, awo⁽⁵⁾, je vais prendre un tubercule d'igname en partant, tu es d'accord ?

Le devin : Que quelqu'un couche avec la femme là-bas et que ce soit un autre qui fournisse l'igname à piler, ah ça non, je ne suis pas d'accord !

La mère : Est-ce pour cette raison que tu n'offres pas d'alcool à boire ? L'enfant d'Esegro n'est-elle pas ton enfant ? (*Esegro est le mari de la mère et un ami de même classe d'âge que le devin. C'est pour cette raison que les plaisanteries fusent tout au long de la consultation*)

Le devin : Si l'enfant d'Esegro est mon parent maintenant !

(4) toutes les phrases entre parenthèses et en italique dans le dialogue ont été rajoutées pour en clarifier la compréhension.

(5) titre honorifique du *babalawo*, terme qui signifie aussi mensonge en yoruba.

- La mère : Vous avez mangé les poulets pour rien ! (*vous êtes amis pour rien !*)
- Le devin : Mais si nous avons vécu ensemble, est-ce une raison pour ne pas épouser sa fille ?
- La mère : Ah, je n'ai jamais dit qu'il ne fallait pas épouser sa fille !

Les plaisanteries continuent sur ce ton entre la mère de la consultante et le devin. Les clients en attente participent au chahut et l'ambiance est au rire. Au bout de dix minutes, le devin se met au travail, il renverse devant lui son sac à divination qui contient des objets très hétéroclites (cauris, écrous, graines variées, osselets, gousse de poivre de Guinée, perles de Venise, sabot de chèvre, ossements divers, boutons de chemise, etc.). Il tend à la consultante une pièce de monnaie et une graine qu'elle doit tenir un moment dans sa main droite en pensant fortement à ce qu'elle désire savoir. Le devin balance son chapelet divinatoire au dessus de la pièce et de la graine déposées devant lui puis le laisse tomber.

- Le devin : C'est dans la maison de son mari?
- La mère à sa fille : Parle vite, d'autres attendent.
- La mère au devin : Elle ne parle pas (*elle est timide*).
- Le devin : Elle ne parle pas ?
- La mère : Elle ne parle pas trop.
- Le devin : Elle parle trop (*elle n'est pas timide*). C'est du côté du mari ?
- La mère : C'est le premier enfant ?
- La consultante : Oui.
- La mère : Elle m'a dit cela. On nous a dit que le premier enfant qui est venu et qui est reparti était un *vodun*. Mais lequel ? On ne nous l'a pas précisé. Est-ce Ejo ⁽⁶⁾ (*le serpent*) ?
- Le devin : Oui, on a déjà invoqué le *vodun*. Puis on a eu l'enfant. Et après avoir eu l'enfant, on a oublié le *vodun* !
- La consultante : J'ai eu deux enfants et ils sont morts de la même manière. Depuis, je n'en ai plus eu.
- Le devin : Allez faire le sacrifice.
- Le devin s'adressant à la consultante : Et que toi aussi tu entendes ! (*respecte le vodun !*). On a dit que tu ne parles pas. Tu parles ! Ce qui t'énerve, va l'enterrer sinon tu n'auras pas la joie de vivre.
- s'adressant à tous : Si elle fait un enfant, au plus trois mois après, elle verra ce que je dis : l'enfant va beaucoup pleurer. C'est pourquoi parmi les enfants dont nous parlons, il y en a eu un qui lui a fait si mal qu'on pouvait dire : « voilà, elle ne vivra plus ».
- La mère : Est-ce vrai ?
- La consultante : Le premier n'a pas fait trop mal. Mais le dernier, c'était un soir. J'ai perdu beaucoup d'eau avant qu'on m'emène à l'hôpital. Là, vers l'aube, j'ai commencé à ressentir les douleurs.
- La mère : Cette chose là a fait très mal à la grande sœur (*du mari de la consultante*). Elle est venue me saluer puis m'a fait envoyer une

(6) divinité de l'Arc-en-ciel symbolisée par un serpent.

commission pour que je vienne la voir. C'est elle qui est devenue propriétaire des quatre yeux ⁽⁷⁾ que je dénonce maintenant.

désignant sa fille : Le mari de cette fille est l'enfant de sa tante. (*ils sont cousins croisés patrilatéraux*)

Le devin à propos de la grande sœur : Celle qui est à Jaka ⁽⁸⁾ ?

La mère : Oui.

Le devin : Allez, allez, allez vous arranger. Si vous ne vous arrangez pas, ça ne marchera pas. Quoique vous fassiez, ça ne marchera pas.

Le devin poursuivant sa manipulation de chapelet : Ce n'est ni chez ton père, ni chez ton mari. Donc c'est le reste. (*c'est-à-dire chez les parents maternels de la consultante*)

La mère : Quel sacrifice ?

Le devin : Du haricot, un caprin et le reste. Il y a longtemps que vous aviez promis le sacrifice, non !

Le devin chantonne à voix basse des paroles incompréhensibles.

Le serpent est en train de réclamer. Mais ce qu'on lui a promis, on ne lui a pas donné. C'est pourquoi il dit que même si l'argent vient, il mangera tout (quels que soient les efforts entrepris pour économiser, l'argent disparaîtra).

en désignant la consultante : L'argent que cette fille trouve maintenant si elle le trouve, se perdra. L'enfant qu'elle trouve, se perdra aussi. Il (*le vodun*) dit de vite l'écouter. Si on l'écoute, on verra.

s'adressant à la mère : si elle (*la consultante*) enfante, un de ses enfants pleurera longuement un jour, mais il ne mourra pas. Si elle fait un enfant, achète un pagne *oge* ⁽⁹⁾ et donne-le lui. Et dis lui de porter au dos l'enfant. Parce que, toi, la mère, elle t'a dit quelque chose qu'on ne doit pas dire à sa mère.

La mère qui ne se souvient de rien : Celle-ci ?

Le devin : Oui, ce qu'elle a dit est mauvais. Et la mère a répliqué : « Mais c'est avec un pagne que je t'ai portée au dos, enfant ! Ce que tu dis là, c'est avec un pagne que je t'ai portée au dos, avant que tu ne deviennes toi-même ! »

Elle fera des enfants ! elle fera des enfants ! Elle fera sept enfants avant de cesser d'en faire. Faites ce qu'on demande d'abord et vous verrez !

La mère : Est-ce Toxosu ⁽¹⁰⁾ ou Ejo ?

Le devin : Ca, je ne peux pas encore le dire. Il faut que je demande d'abord.

Le devin reprend son chapelet et le fait osciller plusieurs fois jusqu'à ce qu'il tombe dans une certaine position. Tout en poursuivant la lecture des signes géomantiques, il blague avec l'assistance.

Le devin : C'est Toxosu.

(7) expression qui désigne le sorcier-anthropophage dont on suppose qu'il a deux yeux supplémentaires derrière la tête.

(8) quartier de base.

(9) terme yoruba désignant le petit pagne que les femmes utilisent pour attacher leur enfant dans le dos.

(10) divinité des eaux qui se manifeste chez les enfants anormaux.

- La mère : Toxosu, l'enfant ?
 Le devin : Oui.
 La mère à sa fille : Toi-même tu es Toxosu et tu pérennises ton espèce.
 Le devin à la consultante : Si tu n'arranges pas bien la situation avant d'avoir une autre grossesse, on devra t'opérer.
 La mère : Aïe!
 Le devin : Ou encore ton mari va mourir et tu resteras seule !
 La mère : Quel genre de caprin ?
 Le devin : Une femelle. Il faut acheter une mère. Pour entretenir Ejo pour l'enfant (*à venir*).
 La mère : Chez nos maris là-bas ? (*dans la belle-famille*)
 Le devin : Chez toi (*dans la maison maternelle*).
 La mère : D'accord.
 Une dame *qui attend son tour, à la mère en désignant la jeune femme* : C'est donc ton enfant ?
 La mère : La seule qui est venue au monde.
 La dame : Enfanter quelqu'un qui est devenu comme ça !
 La mère : Oui, *s'adressant au devin* : Je l'ai cédée aux gens de Kévé.
 Le devin : C'est à Jaka.
 La mère : Oui, mais c'est la même chose.
 La dame : Dans quel quartier êtes-vous ?
 La mère : A Itako.
 Le devin *s'adressant à la consultante* : Le Fa te demande de te rappeler tes mères (ta famille maternelle). Il dit que lorsque tu vas t'asseoir là-bas, tu ne te souviens plus de ta mère. Même si ta mère est mauvaise, c'est ta mère. A des moments, ta mère raconte trop d'histoires, une fois, tu t'es énervée et tu l'as abandonnée. Le Fa dit qu'il ne faut pas l'abandonner.
 (*Il chante une chanson dont le thème est que l'enfant ne grandit jamais autant que la mère qui l'a mis au monde.*)
 La mère qui t'a enfantée, quelle que soit son attitude reste ta mère. Certaines ont de l'argent et entretiennent bien leurs enfants. La tienne que Dieu t'a donnée, reste auprès d'elle. Bon, tu vas faire ton Toxosu. Dis à ton mari que tu es venue consulter et qu'on t'a révélé qu'il y a dans ta famille maternelle une promesse qui n'a pas été tenue, et qu'il faut la tenir. Dis lui que tu as un enfant qui est Toxosu et que vous devez faire les sacrifices.

La consultation se termine sur des commentaires de l'assistance qui n'a pas perdu une miette des révélations faites aux deux femmes.

2. LA TECHNIQUE DIVINATOIRE FA PAR LE CHAPELET

Après les plaisanteries qui campent cette consultation dans une atmosphère familière et bon enfant, le devin assis sur une natte s'attelle à la tâche en vidant à ses pieds son sac à divination. Il soulève son chapelet en le saisissant à pleine main par le

milieu. La corde est tenue de la main droite et il la balance d'avant en arrière tout en égalisant les branches avec la main gauche.

Après un premier jet du chapelet divinatoire, A. pose la question préliminaire à toute interprétation – à savoir, le motif de la consultation.

Le signe géomantique révélé (*du*) par la position des noix qui composent le chapelet divinatoire lors du premier jet, va conduire la séance. Le Fa dispose de deux cent cinquante-six symboles *du*, signes objectifs dont la vérité n'est jamais remise en cause ⁽¹¹⁾. L'art et le savoir-faire du devin résident dans sa manière d'expliquer et d'interpréter chaque signe en fonction, à la fois de l'exégèse et du contexte dans lequel il apparaît.

Une fois le motif de la consultation établi, le devin commente le signe révélé. Les jets de chapelet suivants servent à préciser le chemin à suivre pour l'obtention d'une satisfaction à la demande faite. Parfois, le signe révélé, la première parole du Fa met en avant tout autre chose que ce pourquoi une personne est venue consulter. Dans le cas présent, il est fait référence à une consultation antérieure pour laquelle des sacrifices avaient été prescrits et non accomplis. Il semble que la mère de la consultante vienne chercher confirmation d'une interprétation qu'elle a du mal à accepter, mais que vient attester la répétition de l'événement malheureux. Le devin donne libre cours à l'interprétation que lui suggère le signe révélé. Procédant par élimination au fur et à mesure des questions posées par la mère, il suit la voie dictée par le Fa, en énonçant la gravité du malheur passé et à venir.

Après avoir identifié les agents du malheur qui touche la jeune femme, le devin s'attache à lui prescrire des sacrifices qui doivent apaiser la colère des divinités mises en cause. Les sacrifices sont prescrits par le Fa qui est à nouveau interrogé par un jet de chapelet. C'est sur ces prescriptions que se termine la consultation. Parfois, le devin accepte de prendre en charge le rituel sacrificiel. D'autres fois, il lui arrive de prescrire des médicaments dont il est l'auteur, la charge de *babalawo* n'étant pas incompatible avec celle de guérisseur.

3. LA LOGIQUE DE L'INTERPRÉTATION

Au-delà de l'aspect apparemment anodin de cette consultation où les protagonistes – du moins la mère et le devin – se connaissent bien et en profitent pour se jeter à la figure des plaisanteries salaces, l'affaire qui amène les deux femmes en consultation est une affaire sérieuse comme en témoigne l'incapacité de la jeune femme à conserver vivants les enfants qu'elle met au monde.

Mariée depuis sept ans, c'est sous l'incitation de sa mère qu'elle vient consulter un spécialiste du Fa. Modestie ou tactique, elle semble tout ignorer de la procédure d'une consultation. Il est vrai qu'elle est jeune (vingt-cinq ans environ) et que la fréquentation des devins est plutôt l'affaire des anciens, ces derniers consultant pour l'ensemble de la famille.

Tout au long de l'entretien divinatoire, le devin et la mère de la consultante vont se renvoyer dos à dos deux interprétations. D'emblée, la jeune femme est posée comme victime et sa parole n'est sollicitée que pour camper l'événement.

(11) en fin de consultation, le devin remet généralement à son client le *du* qui lui a été révélé, en l'inscrivant soit sur une écorce de courge, soit sur une feuille de papier, et ce afin qu'il puisse aller faire commenter ailleurs le signe révélé lors de la séance.

Il ne fait aucun doute pour la mère que le décès de ses petits-enfants incombe à la famille de son gendre, notamment à la sœur de ce dernier qu'elle accuse d'avoir quatre yeux, autrement dit d'être une sorcière ⁽¹²⁾. A cette accusation de sorcellerie que ne refuse pas le devin mais qu'il juge inopérante dans ce cas précis, ce dernier rappelle une promesse faite par la mère et sa famille aux divinités Toxosu et Ejo, promesse qui n'a pas été tenue.

Le devin ne ménage pas la mère qu'il semble tenir pour une sorcière ou du moins pour une méchante femme (« ta mère, elle fait trop d'histoires » dit-il à la consultante). Vers la fin de la consultation, lorsque nous apprenons que la mère elle-même a eu à souffrir des mêmes maux que sa fille qui est enfant unique, nous comprenons mieux l'acharnement qu'elle met à rejeter l'accusation sur les paternels et les alliés de sa fille.

En Afrique, l'interprétation la plus courante pour tous les problèmes liés à la reproduction du lignage (stérilité, mortalité infantile etc.) se fait souvent en termes de sorcellerie-anthropophagie, ce qui met au premier plan les femmes. Au Sud-Bénin, l'expression « nos mères » désigne métaphoriquement les sorciers.

Mère sorcière ayant enfanté une fille Toxosu qui elle-même a enfanté Toxosu, voilà qui charge singulièrement la consultante et sa mère qui, de victimes des agressions d'une divinité, pourraient très vite se retrouver sur le banc des accusées.

En dehors de la sorcellerie-anthropophagie, catégorie étiologique très présente dans le monde africain, au Sud-Bénin, la cosmogonie *vodun* pèse de tout son poids dans l'explication des événements malheureux.

Le panthéon *vodun* est composé de divinités naturelles et d'ancêtres divinisés qui entretiennent des relations étroites avec les êtres humains. Un sacrifice négligé, un interdit transgressé, sont l'occasion pour les *vodun* de manifester leur pouvoir maléfique. Lorsqu'on dit d'un épisode malheureux qu'il est causé par un *vodun*, l'agression est perçue soit comme un appel de la divinité à venir intégrer le culte suite à une promesse non tenue, soit comme une punition résultant de la violation d'un interdit ou de la négligence des sacrifices dus.

Les deux divinités citées par le devin, Toxosu – divinité des eaux qui se manifeste dans les enfants anormaux –, et Ejo – divinité de l'Arc-en-ciel symbolisée par un serpent – sont proches l'une de l'autre. L'eau est leur élément et les problèmes de reproduction leur domaine d'activité. Pour Toxosu, il s'agit de la reproduction humaine pervertie : Toxosu, c'est le monstre ⁽¹³⁾ qui n'appartient pas véritablement à la catégorie du genre humain. Ni homme, ni dieu, il est à la frontière du monde visible et du monde invisible. Pour Ejo, il s'agit de la reproduction de toutes les richesses auxquelles aspirent les hommes et les dieux. Ejo, c'est le serpent qui se mord la queue, en mouvement perpétuel, intermédiaire entre les hommes, les dieux et entre les divinités elles-mêmes.

(12) étant donné que sa fille et son gendre sont cousins croisés patrilinéaires, en accusant son gendre, la mère de la consultante accuse du même coup son mari.

(13) le caractère monstrueux de Toxosu peut être plus ou moins apparent : malformations congénitales, morts-nés, hydrocéphales, hermaphrodites mais aussi enfants nés avec des dents ou enfants jugés trop précoces.

Au cours de la séance, nous voyons se profiler trois interprétations concurrentes que nous allons récapituler dans le tableau suivant :

QUI ?	POURQUOI ?	COMMENT ?
Agent du mal	Origine du mal	Signe-symptôme du mal
Toxosu, Ejo	Promesse non tenue	Mort d'enfant
Belle-sœur de la consultante (sorcière-anthropophage)	Jalousie	Mort d'enfant
Consultante et sa mère (sorcières-anthropophages)	Dette en sorcellerie ⁽¹⁴⁾	Mort d'enfant

Aux interrogations portant sur le Qui, le Pourquoi et le Comment de la mort des enfants, le Fa a répondu en utilisant le modèle explicatif *vodun*, en dépit des allégations de la mère qui veut faire pencher la balance du côté de la sorcellerie-anthropophagie.

D'un autre côté, la faiblesse statutaire des consultantes transparait dans le soupçon de sorcellerie qui les effleure. Toutes deux sans descendance pour les secourir, sont des victimes toutes désignées en cas de litige lignager.

En prospectant un peu plus, sans nul doute nous nous rendrions compte que les deux femmes sont délaissées par leur mari et, pour la plus jeune, le risque de se faire répudier est une menace que viennent difficilement tempérer les liens familiaux qui l'unissent à son mari.

L'interprétation rendue par le devin paraît donc la plus à même de rétablir les forces en présence. Les sacrifices offerts aux divinités incriminées devraient permettre à la jeune femme d'obtenir cette nombreuse descendance qui lui fait tant défaut. Il va sans dire que l'échec d'une prochaine grossesse menée à terme remettrait en cause non pas le Fa mais l'interprétation du devin. La succession ou la répétition du malheur amorceraient à nouveau le processus interprétatif.

*

Au terme de l'analyse de cette séance divinatoire, on est en droit de se demander de quelle utilité elle est pour les opérateurs sociaux de la biomédecine.

En effet, aucun signe nosographique précis ne permet d'évaluer la pathologie de la jeune femme. On sait seulement qu'elle a accouché deux fois à l'hôpital, preuve s'il en faut, de la coexistence des systèmes thérapeutiques dans l'itinéraire des malades. La

(14) pour alimenter les banquets nocturnes de la société des sorciers, chaque participant se doit d'amener sa part à tour de rôle et lorsque l'un d'entre eux n'a plus de victimes sous la main, il est obligé de puiser dans les réserves de son propre lignage.

répétition de l'événement malheureux qui, pour la jeune femme et son entourage ne laisse plus de doute quant à l'intervention négative de forces extérieures, peut laisser perplexe. Et c'est là que réside le nœud du problème et de la cure. L'intervention du devin dans la détermination du coupable, de cet agent extérieur qui vient troubler le cours naturel des choses est une phase essentielle de la procédure diagnostique. L'échec présumé de l'hôpital ⁽¹⁵⁾ – malgré l'accouchement dans ce lieu, les enfants sont décédés – vient de ce que la biomédecine a été sollicitée uniquement pour satisfaire à l'urgence du symptôme (perte d'eau abondante, douleurs aiguës). C'est au devin que s'est adressée la quête de sens, la recherche du Qui et du Pourquoi de ces morts répétées. En prospectant au-delà des symptômes organiques perçus comme le signe d'un trouble plus général, d'ordre socio-symbolique, le devin a procédé à une mise à plat du statut de la consultante et de ses problèmes.

L'interprétation du malheur est inscrite dans une logique sociale qui dépasse le cadre biologique du corps malade. S'appuyant sur un modèle explicatif qui est une mise en forme symbolique, religieuse, sociale de l'univers, le devin simple porte-parole, rend compte des tensions qui secouent le monde. C'est ainsi que la présentation d'une séance divinatoire, apparemment anodine, nous a permis d'entrevoir la série d'implications sociales que peut avoir un événement malheureux.(*).

(*). Ce travail a été réalisé dans le cadre d'un programme de recherche ORSTOM / Département de Psychologie Médicale et de Psychiatrie dirigé par le professeur R.G. Ahyi à l'Université Nationale du Bénin. Ce programme porte sur les recours thérapeutiques traditionnels et modernes au Sud-Bénin.

BIBLIOGRAPHIE

- ADLER A. & ZEMPLÉNI A.
1972 *Le Bâton de l'Aveugle. Divination, maladie et pouvoir chez les Moundang du Tchad*, Hermann, Paris.
- AUGE M.
1984 « Ordre biologique, ordre social : la maladie, forme élémentaire de l'événement », in *Le Sens du mal*, Éditions des Archives Contemporaines, Paris, 35-91.
1988 *Le Dieu Objet*, Flammarion, Paris.
- MAUPOIL B.
1981 *La Géomancie à l'Ancienne Côte des Esclaves*, Institut d'Ethnologie, Paris, 1ère éd. 1943.

(15) peu importe si le décès survient quelques mois après l'accouchement, hors de l'hôpital. Ici, l'événement maladie est conçu *a posteriori* comme continu depuis le premier décès d'enfant.